

esprits les plus élevés à rechercher les améliorations possibles dans la condition des classes laborieuses.

Déjà un grand pas avait été fait dans cette voie ; la Caisse d'épargne, qui ne date, en France, que de 1818, avait reçu un large développement. Elle mettait à l'abri de la solvabilité suprême de la nation les petites économies des classes ouvrières. En les rendant productives, on leur enseignait la prévoyance par la puissance de l'accumulation du denier du travail. *L'épargne*, a dit M. de Cormenin, *est avec la religion le plus grand moralisateur du peuple* ; car cette épargne, si bafouée par certains sophistes qui ne vivent que du paradoxe, est la mère de l'aisance, et quelquefois de la richesse. C'est à la réserve des jours heureux à pourvoir aux mauvais jours, à assurer le sort de la vieillesse, en élevant au bien-être la famille, qui rendra au père ce qu'elle a reçu de lui dans l'âge de la force et du travail. Cependant, l'épargne est difficile, en raison des chômages prolongés, des adversités inattendues, des accidents imprévus qui peuvent mettre l'homme le plus laborieux dans l'impossibilité matérielle de pourvoir, par le travail, aux besoins de sa famille.

Il fallait, à côté de la Caisse d'épargne, une autre institution de prévoyance qui pût, par d'heureuses combinaisons, parer aux accidents qui suppriment le travail et qui, en même temps, fût à même d'assurer au travailleur une ressource pour ses vieux jours, au moyen d'un prélèvement insensible sur chaque journée de travail.

L'institution existait, elle était toute inventée ; il ne s'agissait que de l'asseoir sur des bases plus larges et mieux calculées d'après les données et les faits de la condition humaine.

*L'assistance mutuelle est la fin de toute société*, a dit M. de Gérando, dans son beau livre de la *Bienfaisance publique* (1) ; aussi, a-t-elle été pratiquée de tout temps. Les petites sociétés de secours mutuels remontent à la plus haute antiquité. On voit un faible groupe d'hommes, dont les besoins sont semblables, se réunir, se confédérer, sous des noms différents, mais toujours dans le même but : celui de se garantir mutuellement le bénéfice des forces de l'union sur l'isolement. Cette pensée d'assistance fraternelle s'est prolongée, d'âge en âge, jusqu'à nos jours.

En Allemagne, aux Etats-Unis, les sociétés de secours mutuels sont très-répandues.

(1) Voyez, dans le livre de M. de Gérando, le chapitre si complet des *Sociétés de prévoyance et d'assistance mutuelle*, tome III, p. 57. — 1839.